

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

2 jours (14 heures)

PUBLIC :

Tout travailleur du BTP souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation théorique en fin de formation.

HORAIRES :

8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr.
Les inscriptions devront être réalisées 7 jours avant le début de la formation.

VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves théorique le centre délivre une attestation de suivi de formation ainsi qu'un certificat de réalisation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

OBJECTIFS :

- Être capable de définir et orienter les actions d'une équipe.
- Être capable de susciter la motivation.
- Être capable de déléguer des tâches à responsabilité.
- Être capable de traiter les erreurs et gérer les conflits.

CONTENU

• **Définir les objectifs pour orienter l'action des équipes :**

- Expérimenter un travail d'équipe en groupe,
- Identifier les critères de performance d'une équipe,
- Fédérer les énergies vers un objectif commun,
- Clarifier les rôles dans l'équipe,
- Concilier résultat et satisfaction des membres de l'équipe.

• **Susciter la motivation :**

- Pratiquer un management du succès,
- Agir sur les leviers de motivation pertinents,
- Comment les collaborateurs se motivent-ils ?
- Traiter les problèmes de démotivation qui risquent d'affecter la performance de l'équipe.

• **Pratiquer des délégations responsabilisantes :**

- Structurer sa démarche de délégation,
- Les 4 étapes d'une délégation réussie,
- Structurer un entretien de délégation,
- Assurer le suivi en cours de délégation,
- Évaluer la réussite de la délégation.

• **Traiter les erreurs et gérer les conflits :**

- Traiter les erreurs dans une dynamique de progrès,
- Confronter un collaborateur sans le démotiver,
- Diagnostiquer les types de conflits,
- Choisir un mode d'intervention adapté à chaque type de conflit.

PROFIL DES FORMATEURS :

Formateurs expérimentés, 2 années d'expérience minimum en tant que formateur.
3 années d'expérience minimum dans les domaines de la construction.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Séance de formation pratique de mise en situation de travail sur plateau pédagogique adapté et conforme.
- Supports techniques remis aux stagiaires.